

Quant à l'autre partie de la question, je peux signaler à la Chambre que la formation donnée aux employés substitués est celle-là même qui est donnée aux agents de bord.

Pour ce qui est du niveau de sécurité, le ministère fédéral des Transports surveille la situation de très près.

M. Benjamin: Qu'en est-il des inspecteurs?

M. Mazankowski: Il y a plus de huit inspecteurs, monsieur le Président. De fait, il y en a plus de 200.

M. Benjamin: Pas pour le personnel affecté au service des passagers.

M. Mazankowski: Le ministère fédéral des Transports s'efforce de surveiller, d'inspecter et d'assurer un niveau élevé de sécurité en ce qui concerne les activités d'Air Canada.

[Français]

LES CONSÉQUENCES DU CONFLIT DE TRAVAIL

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, je trouve les remarques du ministre bien tièdes pour rassurer le public voyageur, et je pense qu'il est de son devoir, sinon le sien, celui du ministre du Travail, d'intervenir sans délai afin d'aider les parties à régler ce conflit qui a trop duré . . .

M. le Président: L'honorable député doit poser sa question supplémentaire, s'il vous plaît!

M. Ouellet: Est-ce que le ministre attend qu'il se produise une tragédie aérienne pour assumer ses responsabilités?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, tant que les parties négocient, je crois que le député préférerait que les pourparlers se poursuivent. Il ne veut certes pas entamer des négociations collectives à la Chambre. Cela m'étonne de lui.

* * *

LES BANQUES

LA FAILLITE DE LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA—LE RÔLE DES BANQUES À CHARTE

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances ou à la ministre qui répond aux questions portant sur la Banque Commerciale du Canada. La question est vraiment très simple. Quand l'inspecteur des banques l'a-t-elle informée que les grandes banques à charte retireraient leurs dépôts de la Banque Commerciale du Canada?

Questions orales

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, un comité parlementaire va examiner tous les détails de cette affaire . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Répondez à la question.

M. Deans: Vous êtes à la Chambre des communes; répondez à la question.

Mme McDougall: . . . touchant la BCC et la Northland Bank. C'est là une mesure que j'ai moi-même proposée.

Des voix: Oh, oh!

Mme McDougall: Je demande aux députés libéraux et aux députés néo-démocrates de collaborer étroitement à cette enquête.

Des voix: Bravo!

LA DATE DES RETRAITS EFFECTUÉS PAR LES BANQUES À CHARTE

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, c'est certes là une réponse des plus surprenantes. Ce comité sera sans doute le plus important au pays.

Des voix: Bravo!

M. de Jong: Nous avons droit à des réponses dès maintenant.

Des voix: Bravo!

M. de Jong: Étant donné que le gouverneur de la Banque du Canada, M. Bouey, a déclaré au comité des finances qu'il avait des informateurs en tout temps au sein de la banque, la ministre est certes en mesure de nous dire aujourd'hui quand les banques commerciales ont retiré leurs dépôts de la BCC. Veuillez nous en informer aujourd'hui même, informer la population canadienne sur ce point important. A quel moment ont-elles commencé à retirer leur argent?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, comme le député et moi-même le savons, la Banque du Canada a tout ce temps-là soutenu la BCC et lui a fourni des liquidités d'appoint. Le gouvernement fédéral menait alors une enquête par l'entremise de ses surveillants, et lorsque la situation s'est aggravée, nous avons envoyé davantage de personnes évaluer la situation.

M. Broadbent: Magnifique!

Mme McDougall: Nous avons agi de façon réfléchie. Depuis quand le NPD se moque-t-il du sort des petits déposants de cette banque que nous appuyons?

Des voix: Bravo!